Image not found or type unknown

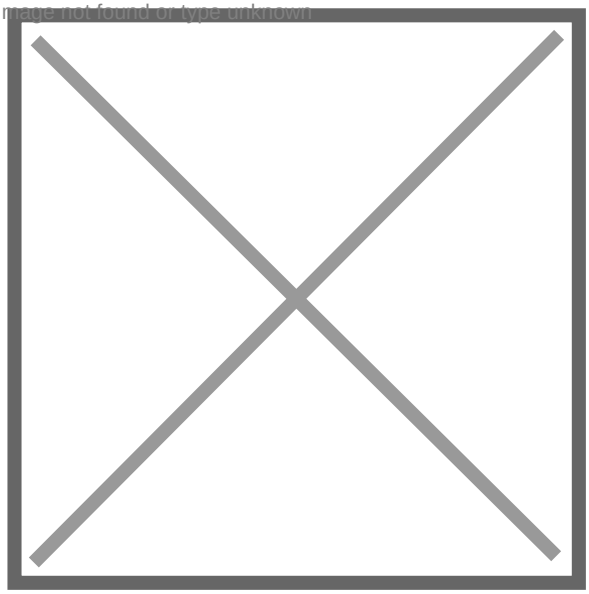

Mariage avec un étranger

Par **GDsadio**, le **22/07/2013** à **18:15**

Bonjour,
J'ai rencontré un homme avec qui je souhaiterai me marier.
Il est arrivé en France pour des raisons de mariage. Il a épousé une française qui a ensuite demandé le divorce au bout d' 1 ans de mariage. Ils n'ont pas pu se mettre d'accord quant au divorce et le divorce n'a pas été prononcé. Celui dure depuis 1an et demi. Je précise que cette dernière s'est remis en couple avec son ex et est parti vivre à Madagascar. Elle demande à mon ami de lui régler les frais d'avocat afin que le divorce soit enfin réglé. Mon ami n'était pas très d'accord mais finalement il n'a plus le choix. Lorsque le divorce sera prononcé,son titre de séjour sera t-il renouvelé si nous nous marions (je suis de nationalité francaise et lui sénégalaise). [fluo]merci[/fluo]

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés